Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Données numériques liées au territoire : demande de crédit pour répondre à des besoins en pleine croissance

Afin de poursuivre la constitution d'un ensemble de données numériques liées au territoire, le Conseil d'Etat demande au Grand Conseil de lui accorder un crédit de 10,4 millions de francs pour la période 2004-2005. Ce montant permettra de répondre aux demandes croissantes des services de l'administration, des communes, de la Confédération et des bureaux techniques en données numériques ayant une référence spatiale (+30% par an au cours des six dernières années).

Les informations géographiques ou géodonnées (données numériques ayant une référence spatiale) jouent un rôle toujours plus important dans le fonctionnement de la société et font aujourd'hui partie intégrante de l'infrastructure d'un pays au même titre que les réseaux de distribution d'énergie, de transport et de communication. De nombreuses décisions dans les domaines politiques ou économiques reposent sur l'utilisation d'informations géographiques appropriées.

La demande en géodonnées a augmenté de plus de 30% par an ces six dernières années : de moins de 1000 livraisons annuelles en 1997 à plus de 10'000 en 2003. D'autre part, plus de 30'000 utilisateurs consultent ces données sur Internet (www.geoplanet.vd.ch). Les données cadastrales en particulier représentent des géodonnées de référence, utilisées dans de nombreux domaines d'application.

Le dernier crédit pour la mensuration officielle et la numérisation des plans cadastraux accordé par le Grand Conseil, d'un montant de 22,5 millions de francs, remonte à mai 1997. Actuellement 66% du territoire est couvert par des données cadastrales disponibles sous forme numérique. Selon la planification établie, il reste un montant de 85 millions de francs à investir d'ici à 2015 pour couvrir l'ensemble du territoire du canton avec des données de la mensuration officielle. Afin d'assurer le financement de ces travaux pour la période 2004-2005 ainsi que pour réaliser les projets relatifs au système d'information sur le territoire de l'administration cantonale vaudoise, une

demande de crédit de 10,4 millions de francs est formulée. Elle sera soumise au Grand Conseil lors de la session de décembre 2003.

Ce crédit s'inscrit dans le développement des projets de cyberadministration de la Confédération et la mise en oeuvre d'une infrastructure nationale de données géographiques. La plus grande part du crédit (6,8 millions) sera consacrée à la nouvelle mensuration et à la numérisation des plans cadastraux. En outre, 1,4 million est réservé au projet d'actualisation des surfaces agricoles utiles et 600'000 francs à l'extension des licences d'utilisation des géodonnées aux communes et à leurs mandataires.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 23 octobre 2003

Mme Béatrice Simos-Rapin, cheffe du Service de l'information sur le territoire, tél. 021 316 24 61 L'exposé des motifs et projet de décret est disponible sur le site www.dinf.vd.ch

EMPD SIT point presse 23102003
texte.adopté